



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11 rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Commercial Acquisitions & Fast Track Procurement
Div/Div des Acquisitions commerciales et achats en
régime accéléré

11 Laurier St. / 11 rue Laurier

6A2-16, Place du Portage

Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Meal Kits	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8561-180019/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client DRMIS 920M #13918324	Date 2018-05-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PD-150-74877	
File No. - N° de dossier pd150.W8561-180019	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-06-01	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fulham, Veronique	Buyer Id - Id de l'acheteur pd150
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-5332 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Contract No. - N° du Contract	Amd/Amend 03	Buyer - Id de l'acheteur Pd150
File No. - N° du dossier W8561-180019/B		Client Ref. No. - N° de ref. du client

Cet amendement est soulevé afin de;

1. Répondre aux questions de l'industrie;

1. Répondre aux questions de l'industrie;

Question #001:

Nous cherchons encore un peu plus de détails sur cette nouvelle clause pour les dommages- intérêts fixés à l'avance. J'espère que nous pourrions mieux comprendre le but et l'intention et voir où se situent les domaines discrétionnaires où renoncer à la clause.

1. Votre intention est d'attribuer le contrat au plus tard le 28 juin? La commande initiale sera-t-elle passée à ce moment-là?
2. Le premier délai de livraison est le 7 septembre 2018 au plus tard?
3. Quel sera le délai de mise en œuvre standard pour les commandes subséquentes du contrat et la date de livraison finale? Pour février/mars 2019 et septembre/octobre 2019 ?
4. Nous avons seulement le contrôle sur notre fournisseur. Qu'en est-il du transporté fret où nous n'avons aucun contrôle sur les délais ou les délais de douane/inspections ? Sommes-nous pénalisés pour quelque chose hors de notre contrôle ? Si nous informons le Canada lorsque les camions roulent, en tenant compte des détails de livraison et du délai supplémentaire pour que les douanes arrivent à destination avant la date de livraison, cela suffit-il à prouver que notre intégrité est conforme aux exigences ?
5. Si le MDN adopte cette clause, recevrons-nous un avis indiquant que cela sera fait?
6. Chaque emplacement devra donner une notification qu'ils ont reçu les marchandises à une date particulière? Aurions-nous une notification (évidemment au-delà des numéros de suivi des compagnies de fret) de cette date? Encore une fois, nous cherchons un moyen d'être avisé et de faire le suivi que tout va bien.

Si les points ci-dessus pourraient être adressés, cela nous aidera.

Réponse #001:

1. Oui, notre intention est d'attribuer le contrat au plus tard le 28 juin. Oui, la commande initiale sera passée au moment de l'attribution du contrat. Tous les aliments de menu approuvés seront disponibles dans le contrat original. Dès que le MDN connaîtra la taille des caisses et le nombre de livraisons pour la commande 1, le calendrier de distribution sera fourni le jour même ou vers cette date.
2. Correct, le premier délai de livraison est au plus tard le 7 septembre 2018 pour la quantité minimale de 100 000 troussees-repas.
3. Les distributions finales pour les commandes du printemps seront fournies à l'entrepreneur en décembre et les distributions finales pour les commandes d'automne seront fournies à l'entrepreneur en juin. Les quantités commandées seront toujours au minimum de 250 000. Des quantités supplémentaires peuvent être ajoutées au moment des conseils de distribution.
4. Oui, l'entrepreneur sera pénalisé pour quelque chose hors de son contrôle. Par conséquent, la planification à l'avance est très importante. La réception du bien est la mesure du succès. Le

Contract No. - N° du Contract	Amd/Amend 03	Buyer - Id de l'acheteur Pd150
File No. - N° du dossier W8561-180019/B		Client Ref. No. - N° de ref. du client

transport/fret n'a jamais retardé une livraison dans le passé puisque l'entrepreneur précédent avait intégré l'entreposage dans son plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement. La préoccupation du MDN demeure la capacité de fournir des repas aux cadets durant les mois de septembre et d'octobre 2018 pendant les mois les plus occupés, en raison de retard dans l'attribution d'un contrat.

5. SPAC adopterait la clause au nom du MDN et avec autant de préavis que possible. Les entrepreneurs doivent être au courant lorsque leurs commandes sont en retard.
6. Oui, la signature pour l'entrée de marchandises à la livraison est une pratique commerciale standard. Il incombe toujours à l'entrepreneur de suivre la livraison de chacune de ses propres commandes, mais le MDN avisera l'entrepreneur de toute livraison qui a manqué la date de livraison critique de l'automne 2018.

Question #002:

Si le soumissionnaire soumet les spécifications de ses sachets autoclaves avant la fermeture de la demande soumission, le MDN pourrait-il confirmer si les sachets sont conformes ou non?

Réponse #002:

L'évaluation des sachets autoclaves font partie de l'évaluation technique. Par conséquent, le MDN ne les évaluera pas avant la fermeture de la demande de soumissions. Les informations relatives aux spécifications requises peuvent être trouvées dans Annexe A Partie 2- Spécifications pour les trousse-repas préparées, article 1. Assurance qualité et spécifications, sous-article 3.3 Emballage- Spécifications pour les sachets autoclavables. Si des spécifications respectent ou dépassent les spécifications de la norme MIL-PRF-44073G, le sachet serait acceptable.

Question #003 :

En référence à l'amendement 002, réponse #008, le Canada considérait-il d'autres types d'envois autres que des produits pour la consommation des humains?

Réponse #003 :

Oui, le Canada acceptera d'autres types d'expéditions dans le cadre du projet de référence, à condition que le soumissionnaire démontre sa capacité actuelle de présenter cette exigence au MDN en fournissant des preuves vérifiables énumérées au critère technique obligatoire 4.2 Référence de projet.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.